

Il s'est tenu, aujourd'hui le 12 mai 2010, les deux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société « Assurance SALIM ». L'AGO a statué sur les comptes de l'exercice, et en a affecté les résultats, tandis que l'AGE a statué sur la mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur.

La compagnie a réalisé des performances notables au cours de l'exercice clos 2009. En effet, le chiffre d'affaires de la société a enregistré une progression de 20,45% (33,2MD), contre seulement 7,26% pour le secteur. Cette sur performance, par rapport au secteur a permis à la société d'augmenter sa part de marché qui est passée de 2,87% en 2008 à 3,22% en 2009, ce qui lui vaut la 11^{ème} place du secteur. Toutefois, la société occupe la 3^{ème} place du secteur, pour la branche vie.

Les résultats de l'année 2009, ont supéré toutes les attentes. En effet le chiffre d'affaire est passé de 27,6MD au 31/12/2008 à 33,2MD, tout en gardant une bonne structure du portefeuille selon Mr Ali HAMMAMI le Directeur Général de la compagnie.

Le Chiffre d'affaires Vie s'élève à 15,6MD en 2009 contre 13MD en 2008 soit une progression de 20,12%. Le Chiffre d'affaires Non Vie s'élève à 17,6MD en 2009 contre 14,6MD en 2008 soit une augmentation de 20,75%. Il faut tout de même signaler que ce chiffre d'affaires est supérieur de 5% à celui projeté pour 2009 et publié lors de l'introduction des actions de la compagnie à la cote de la bourse en mars 2010.

La production par branche, a vu une progression générale, sauf pour la branche incendie qui, selon Mr Hammami, est très fluctuante. La société entend stabiliser cette branche par l'ouverture de nouveaux points de ventes. Le reste des branches a enregistré une amélioration de plus ou moins 20%, pour les branches Groupe maladie (17,5%), Automobile (22,1%) et Transport (22,73%), tandis que la branche Risques techniques et divers a performé de 43%, en raison d'un contrat signé avec une cimentrie nationale. Le DG de la société a affirmé que la compagnie essayera de réaliser un contrat similaire pour l'exercice 2010 afin de préserver ce niveau.

Le montant des indemnités nettes de recours a atteint au terme de cet exercice 11,5MD soit 37,78% du chiffre d'affaires, contre 12,2MD en 2008 soit 44,08% du chiffre d'affaires.

Les engagements techniques ont totalisé, 165,5% du chiffre d'affaires avec 54,9MD au 31/12/2009, contre 45,9MD. Par catégorie, ces engagements, représentent en 2009 143% pour la branche Non Vie, contre 134% en 2008 et 184%, contre 195% en 2008 pour la branche Vie.

Ces performances, ont permis à la société de dégager au 31/12/2009 un résultat net de 3,4MD contre 2,9MD une année auparavant, soit en hausse de 12,92%. Ce résultat a été supérieur à celui prévu au business plan de la société (3,07MD) de 9,6%.

Sur un autre volet, l'année 2009 s'est caractérisée par l'achèvement de la construction du nouveau siège de la compagnie d'assurance.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 0,700 Dinars par action et ce à partir du 28 mai 2010.